



## Régime indemnitaire de la filière sociale et des infirmiers de l'Intérieur : un vrai SCANDALE !

Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques humilient encore une fois les personnels de soutien qui viennent en aide chaque jour à l'ensemble de communauté de travail qu'ils soient agents, cadres ou policiers.

**La nouvelle Instruction du 16 janvier 2023 relative aux modalités de gestion de l'IFSE des assistants et conseillers techniques de service social vient le confirmer !**

- pour les assistants de service social : **+324,85 € /an**
- pour les conseillères techniques : **+670 € /an**
- pour les infirmiers : **0 € !**

**Alors que le Ministre et la DRH MI avaient l'opportunité d'augmenter les IFSE de manière significative et réduire les écarts inacceptables entre corps de cat A ... c'est le NEANT. !**



Voici quelques chiffres des socles IFSE province de la **cat A (groupe 1)** au MI :

Attaché : 9935 €/an  
Ingénieur SIC de base : 9120 €/an  
Ingénieur Technique de base : 8240€/an  
Conseillers techniques de service social : 8804 €/an  
Assistants de service social : 7040 € /an

Pire...un Infirmier de cat A ou B : 5000 € /an  
En CAT B secrétaire administratif : 6429 €

**L'écart est donc de 2745 € / an entre un ASS et un attaché de même catégorie et seulement de 611 € avec un SA de cat B ...**

**Pour les CTSS l'écart est de 1131€ avec un attaché de groupe 1 ...  
Pour les infirmiers de cat A c'est le bouquet 4785 € de moins qu'un attaché !**



## Il n'y a pas comme une INJUSTICE flagrante ?

**MÉPRIS de CLASSE ? MÉPRIS de nos MÉTIERS ?  
JUSTIFICATION SEXISTE en raison de sa composition à 95% de FEMMES ?  
On s'interroge !**

Nous demandons **une augmentation immédiate et significative** au MI des socles et pour tous les assistants de service social, les infirmiers et les conseillers techniques.

*Un syndicat toujours à vos côtés !*



**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**FSMI**  
FORCE OUVRIÈRE

